



Calendrier

Dates Activités Lieu horaire Accessibilité

Septembre 2009

Mercredi 02.09	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 16.09	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 30.09	Permanence rencontre	local	17 h 30

Octobre 2009

Mardi 06.10	Réunion de rentrée	Salle polyvalente	20 h
Mercredi 21.10	Permanence rencontre	local	17 h 30
Mercredi 28.10	Permanence rencontre	local	17 h 30

N.B:

Lors du prochain flash infos de septembre vous aurez en détail les dates et contenu des prochaines réunions : paléographie (lecture d'actes) - Travail sur Excel et logiciels de généalogie - dépouillement Lecture d'actes - Débutants etc...

Le mot du président



Pour cette nouvelle saison 2009-2010, nous devons relever plusieurs défis. Tout d'abord remotiver et si possible étoffer notre noyau local sans lequel l'activité associative n'est plus que virtuelle et se limite aux échanges internet.

Avec l'année 2010 ce sera l'occasion pour Maurienne Généalogie de renouer avec des partenaires locaux, notamment les associations cantonales d'animation, de montrer son savoir-faire au cours de plusieurs manifestations qui s'échelonneront tout au long du premier semestre festif et culturel à la fois et que nous espérons à la hauteur de ce 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

A titre indicatif, et sans qu'un calendrier précis soit donné pour l'instant, il devrait y avoir six manifestations (une dans chaque chef-lieu de canton).

Parallèlement, et c'est ce qui légitime notre participation, un important travail de relevés est en cours concernant les recensements de 1858 ou 1876 par défaut, afin de présenter un tableau de la population maurienne au moment du rattachement. Pour des raisons évidentes de calendrier, ce travail est actuellement prioritaire et devrait s'achever au début 2010. Je demande donc à nos sociétaires de « mettre le paquet » dans ce sens et d'interrompre provisoirement les autres travaux.

Dans un deuxième temps, la restitution des données démographiques devrait s'effectuer sous une ou deux des formes suivantes : des panneaux d'exposition se promenant d'une manifestation à l'autre, un fascicule/livre édité par l'association. Une conférence avec diaporama sera aussi créée pour l'occasion.

La rentrée 2010 ne sera pas pour autant de tout repos car il nous faudra montrer que nous sommes capables d'organiser conjointement à l'AREDES et au CGS le Forum Régional de Généalogie en septembre prochain. Nous invitons ceux qui souhaiteraient se joindre à notre équipe à venir aux permanences de septembre ou au plus tard le mardi 06 octobre, date à laquelle nous reviendrons plus largement sur les événements 2010. Sans une équipe solide et motivée, rien ne sera possible.

Bonne rentrée à tous, ... enfin pour ceux qui rentrent.

JM Dufreney

PERMANENCES d'ETE



Grange André - Clément Michel - Vinit Madeleine - Stasia Eliane - Déléan Thierry - Buffaz Bernadette.



Bois Dominique - Richard Stéphane - Clément Michel et notre président en pleine forme puisqu'il rentre de vacances

UAGPS

Ce sigle vous est inconnu, il a pourtant, déjà, une histoire.

Enthousiasmés par la réussite et le retentissement du Forum de Généalogie de Grenoble en octobre 2008, les dirigeants des associations savoyardes

AREDES, CGS et MAURIENNE GENEALOGIE

ont décidé de se lancer dans l'aventure et d'organiser le prochain forum en 2010. Comble de bonheur, cette date concorde avec le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France et l'occasion était trop belle de coupler cette commémoration avec l'événement généalogique.

Mais une telle organisation ne peut s'improviser et il était nécessaire de bâtir une structure qui soit à même de mener à bien ces grands projets.

C'est là que nous retrouvons l'UAGPS,

Union des Associations Généalogiques des Pays de Savoie,

qui est née officiellement à Saint Alban Leysse le 14 août 2009 avec pour but premier l'organisation concertée de cet événement. Se sont retrouvés chez Jean Pierre Dubrulle, Président de l'AREDES, Jean Pierre lui même et sa secrétaire Josette Guyonnet, Roland Hyacinthe, Président du Cercle Généalogique Savoyard, Jean Marc Dufreney, Président de Maurienne Généalogie épaulé par Pierre Blazy. De plus, Claude Scarpelli, Présidente du Cercle Généalogique Dauphinois était venue apporter ses conseils et son expérience suite à l'organisation du dernier forum.

Après la signature officielle des statuts de l'Association, les participants ont commencé à débroussailler la préparation de la manifestation, au plan du futur calendrier, de l'occupation des salles mises à disposition par la ville de Chambéry, de la restauration, etc ...

Il a été également décidé que si l'Association est créée pour l'organisation d'une manifestation ponctuelle, elle pourra être pérennisée afin de rapprocher les généalogistes savoyards qui, paraît-il, sont tous cousins !

Organisation de l'Association

- Président : Jean pierre Dubrulle
- Vice président en charge de la trésorerie : Roland Hyacinthe
- Vice président en charge du secrétariat : Jean Marc Dufreney

Chacun des organismes représentés au sein de l'UAGPS le sera par deux personnes au moins et il est d'ores et déjà évident que les bonnes volontés et les bras disponibles seront on ne peut plus nécessaires et bienvenus.

Pour terminer cette journée fructueuse, tous se sont retrouvés à « La Grange », restaurant proche du lieu de la manifestation et où sera vraisemblablement assurée la restauration des participants, exposants et visiteurs.

Il reste à faire en sorte que l'organisation du Forum et du 150^{ème} anniversaire soit un succès, la création de l'UAGPS en est le meilleur augure.....



Le bureau de l'UAGPS

*Ci-dessus de G à D : Dufreney J.M - Roland Yacinthe
Mme Scarpelli C - Dubrulle J.P
Ci-dessous de G à D : Blazy P et Mme Guyonnet J*



Oncle à la mode de Bretagne (suite)

Dans le numéro 136 de juillet 2009 de notre bulletin, le rédacteur en chef nous fait part d'un article paru dans « Provence Généalogie » et signé Mario Bastide, consacré à « l'oncle à la mode de Bretagne ».

Effectivement, notre langue française présente des lacunes en la matière et il est certainement arrivé à grand nombre d'entre nous de s'entendre, au détour d'une incursion dans son village de lointaine origine, s'entendre gratifier d'un « Bonjour cousin ! » de la part d'un individu que l'on ne connaît ni d'Eve ni d'Adam.

Cette mésaventure n'arrivait sans doute pas à nos lointains ancêtres linguistiques que furent les Romains dont la langue latine a donné les principales bases de notre français.

En effet, la langue latine, si souvent imprécise et se prêtant aux interprétations affiché, en la matière un souci de précision rare puisque la plupart des individus de la parentèle sont désignés par un nom bien distinct.

Que l'on en juge d'après le tableau ci-après :

Masculin		Féminin	
abavus, i, um proavus, i, um avus, i, um aïeul, pater, tris, trem filius, ii, ium frater, ris, em fratris gemelli nepos, otis, otem pronepos, otis, otem abnepos, otis, otem patruus, i um avunculus, i, um patruus, i, um	trisaïeul bisaïeul grand père père fils filia, frère frères jumeaux petit fils arrière petit fils 3°degré arrière petit fils 4°degré oncle paternel oncle maternel parrain	abavia, ae, am proavia, ae, am avia, ae am mater, tris, matrem ae, am soror,ris,rem soror gemina neptis, is empetite proneptis,tis, tem abneptis, tis tem amita, ae am matertera, ae am matrina, ae am	trisaïeule bisaïeule aïeule, grand mère mère fille sœur sœur jumelle fille arrière petite fille 3°degré arrière petite fille 4°degré tante paternelle tante maternelle marraine
patruelis, is, um (masculin) patruelis, is, am (féminin) amitinus, us, um amitina, ae, am consobrinus, i um consobrina, ae am sobrinus, i, um sobrina, ae am fratris filius, ii, ium sororis filius, ii um fratris filia, ae, am sororis mater		cousin germain du côté paternel: fils de l'oncle paternel cousine germaine du côté paternel: fille de l'oncle paternel cousin germain du côté paternel: fils de la tante paternelle cousine germaine du côté paternel: fille de la tante paternelle cousin germain du côté maternel cousine germaine du côté maternel cousin issu de germain cousine issue de germaine neveu, fils du frère neveu, fils de la sœur nièce, fille du frère sœur de la mère	
En fait, nous avons, par souci de simplification sans doute, regroupé sous les vocables « cousin-cousine », « oncle-tante » pas mal de gens. Mais si l'on est bien ensemble, que nous importe qu'ils s'appellent « consobrinus » ou « amitina », et dans le cas contraire, on ne les appelle même pas. Alors.....			
P. Blazy.....			

Petit Glossaire concernant la dénomination des liens de parentés

Aïeul(e) : Grand-père, grand-mère.

Aïeux : Ancêtres.

Aîné(e) : Le premier-né.

Allié(e) : Uni par alliance. Parents et alliés.

Ancêtre : Personne de qui quelqu'un descend, ascendant (plus éloigné que le grand-père, en général).

Ancêtres : Ensemble de ceux dont on descend, de l'ascendance lointaine. Ceux qui ont vécu avant nous; aïeux.

Apparenté(e) : Allié par le mariage.

Arrière-cousin : Cousin à un degré éloigné.

Arrière-grand-mère : Mère du grand-père ou de la grand-mère.

Arrière-grand-oncle : Frère de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand-mère.

Arrière-grand-père : Père du grand-père ou de la grand-mère.

Arrière-grands-parents : Le père et la mère des grands-parents.

Arrière-grand-tante : Soeur de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand-mère.

Arrière-neveu, arrière-nièce : Fils, fille du neveu ou de la nièce.

Synonyme. petit-neveu, petite-nièce

Arrière-petit-fils, arrière-petite-fille : Fils, fille du petit-fils ou de la petite-fille.

Arrière-petit-neveu, arrière-petite-nièce : Fils, fille d'un petit-neveu, d'une petite-nièce.

Arrière-petits-enfants : Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

Ascendance : Ensemble des ascendants, des générations dont est issue une personne; ses origines.

Ascendant : Surtout au pluriel, parent dont quelqu'un est issu.

Bâtard : Né hors du mariage.

Beau-fils : Fils que la personne que l'on épouse a eu d'un précédent mariage. Gendre.

Beau-frère : Mari de la soeur ou de la belle-soeur. Frère du conjoint.

Beau-père : Père du conjoint. Second mari de la mère, par rapport aux enfants issus d'un premier mariage.

Beaux-parents : Père et mère du conjoint.

Belle-fille : Fille que la personne que l'on épouse a eu d'un précédent mariage. Femme du fils.

Belle-mère : Seconde femme du père par rapport aux enfants du premier mariage de celui-ci. Mère du conjoint.

Belle-sœur : Epouse du frère ou du beau-frère. Soeur du conjoint.

Bisaïeul(e) : Père, mère des aïeux.

Bru : Epouse du fils, belle-fille.

Cadet, cadette : Enfant qui vient après l'aîné ou qui est plus jeune qu'un ou plusieurs enfants de la même famille.
Personne moins âgée et sans relation de parenté.

Célibataire : Qui n'est pas marié.

Collatéral(e)(aux) : Qui est hors de la ligne directe de parenté.

Conjoint : Chacun des époux considéré par rapport à l'autre.

Cousin(e) germain(e) : Né(e) du frère ou de la soeur du père ou de la mère.

Cousin(e)s issu(s) de germain(e)s : Personnes nées de cousins germains, remués(es) de germains.

Cousin(e) : Personne née ou descendant de l'oncle ou de la tante d'une autre; son conjoint.
Demi-frère frère de père (frère consanguin) ou de mère (frère utérin) seulement.

Demi-frère : Frère de père ou de mère seulement.

Demi-sœur : Soeur de père ou de mère seulement.

Enfant adoptif : Enfant par l'effet de l'adoption.

Enfant adultérin : Né hors du mariage.

Enfant du premier, du second lit : Enfant d'un premier, d'un second mariage.

Enfant illégitime : Enfant né hors mariage et qui n'a pas été légitimé.

Enfant légitime : Né de parents mariés (par opposition à enfant naturel).

Enfant naturel : Enfant né hors mariage (par opposition à enfant légitime).

Enfant : Fils ou fille.

Famille : Ensemble formé par le père, la mère et les enfants. Les enfants d'un couple. Ensemble de personnes qui ont des liens de parenté par le sang ou par alliance.

Fille : Personne du sexe féminin considérée par rapport à son père ou à sa mère.

Filleul(e) : Celui, celle dont on est le parrain, la marraine.

Fils : Personne du sexe masculin considérée par rapport à son père ou à sa mère.

Frère : Garçon né du même père et de la même mère qu'un autre enfant.

Frère consanguin : Qui est issu du même père mais non de la même mère (par opposition à utérin).

Frère germain : Issus du même père et de la même mère.

Frère utérin : Se dit des frères nés de la même mère, mais non du même père (par opposition à consanguin).

Genre : Epoux de la fille, par rapport au père et à la mère de celle-ci.

Grand-mère : Mère du père ou de la mère.

Grand-oncle : Frère du grand-père ou de la grand-mère.

Grand-père : Père du père ou de la mère.

Grands-parents : Le grand-père et la grand-mère.

Grand-tante : Soeur du grand-père ou de la grand-mère.

Marraine : Femme qui présente un enfant au baptême ou à la confirmation et qui doit veiller à son éducation religieuse.

Mère célibataire : Femme ayant un ou plusieurs enfants sans être mariée.

Mère : Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants. Mère de famille.

Neveu à la mode de Bretagne : Enfant d'un cousin germain ou d'une cousine germaine.

Neveu : Fils du frère ou de la soeur.

Nièce : Fille du frère ou de la soeur.

Oncle à la mode de Bretagne : Cousin germain du père ou de la mère.

Oncle : Frère du père ou de la mère.

Parent éloigné : Avec qui la personne considérée a des liens de parenté indirects.

Parent proche : Qui a d'étroites relations de parenté.

Parenté : Relation de consanguinité ou d'alliance qui unit deux ou plusieurs personnes entre elles. Lien juridique qui unit des personnes qui descendent l'une de l'autre (parenté directe ou en ligne directe) ou qui descendent d'un ancêtre commun (parenté collatérale ou en ligne collatérale).
Système de parenté, ensemble des relations qui existent entre les parents et les classes de parents d'une même famille dans une ethnie, une société, et définissant les comportements, les droits et les obligations des membres de la famille. Ensemble des parents et des alliés de quelqu'un. Il a une nombreuse parenté.

Parentèle : Lien de parenté; consanguinité. Ensemble des parents.

Parents collatéraux : Frères, oncles, cousins, etc.

Parents : Personne qui a des liens familiaux plus ou moins étroits avec quelqu'un. Le père ou la mère.

Parrain : Celui qui présente un enfant au baptême ou à la confirmation et se porte garant de sa fidélité.

Père : Celui qui a un ou plusieurs enfants. Père de famille.

Petit-cousin : Enfant né de cousin(e) germain(e).

Petite-fille : Fille du fils ou de la fille, par rapport à un grand-père, à une grand-

Petit-fils : Fils du fils ou de la fille, par rapport à un grand-père, à une grand-mère.

Petit-neveu, petite-nièce : Fils, fille du neveu ou de la nièce.
Synonyme arrière-neveu, arrière-nièce.

Petits-enfants : Enfants du fils ou de la fille.

Rejeton : Descendant, enfant. Le dernier rejeton d'une famille.

Soeur consanguine : Qui est issue du même père mais non de la même mère (par opposition à utérin).

Soeur germaine : Issus du même père et de la même mère.

Soeur utérine : Se dit des soeurs nées de la même mère, mais non du même père (par opposition à consanguin).

Soeur : Fille née du même père et de la même mère qu'une autre personne.

Tante à la mode de Bretagne : Cousine germaine du père ou de la mère.

Tante : Soeur du père ou de la mère; femme de l'oncle.

Trisaïeul, e : Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

N.B:

Neveu : Terme ancien pour pt fils.
Nièce : Terme ancien pour pte fille.

J Duc
Source: Généafrance.